

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	4
La bibliothèque	11
La page communautaire	16
La rubrique informative	19
Le calendrier des activités	22
Pour nous joindre	24

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 23 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, c'est avec plaisir que nous désirons vous offrir nos meilleurs vœux de santé et de prospérité; puisse 2018 être une année à la hauteur de vos attentes.

Immédiatement après les élections du 5 novembre dernier, vos élus se sont consacrés à leurs devoirs et ont pris connaissance de la situation financière de la Ville, des enjeux et des priorités.

Suite à ces réunions de travail, les membres du nouveau conseil municipal sont heureux de vous présenter un premier budget équilibré qui prévoit un minime ajustement de taxes pour les utilisateurs des services d'aqueduc et d'égouts pour l'année 2018. Le budget a été adopté lors de la séance publique du 8 janvier dernier à la salle communautaire du secteur Colombourg. Merci à l'équipe de l'administration qui en a fait la préparation.

À cet effet, vous trouverez un résumé des prévisions budgétaires sous forme de graphique dans la section « Informations

municipales » de cette édition de l'Info-Mak (page 4).

Lors de cette même séance publique, les membres du comité du 100^e de Macamic ont déposé le rapport financier final comportant des excédents qui seront distribués à des organismes du milieu.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres du comité pour cette belle réussite qu'a été le 100^e de Macamic ainsi que pour la remise des excédents à nos divers organismes.

En conclusion, nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements concernant les sujets qui vous préoccupent.

Recevez Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La mairesse,

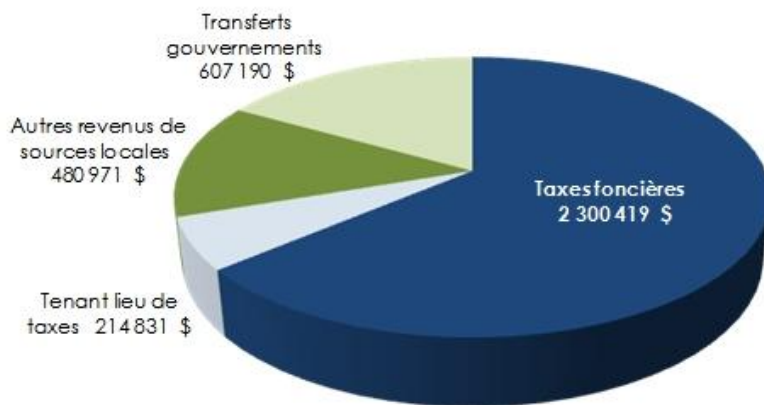


Lina Lafrenière

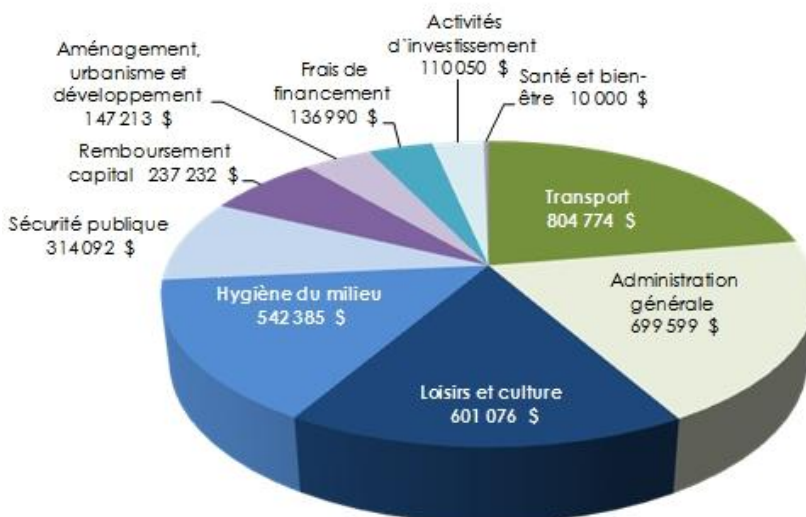
Informations municipales

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

REVENUS



DÉPENSES



Liste des contrats 2017

Une modification législative de juin 2017 oblige la municipalité à publier, sur son site Internet, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. La liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. De plus, en cette première année d'application, il est recommandé d'inclure les contrats passés depuis le dernier rapport du maire, soit du 1^{er} novembre au 31 décembre 2016.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2016

Fournisseurs	Description	Montant
Hydro-Québec	Électricité	33 006,47 \$
Ministre du Revenu Québec	Déclaration à la source	54 378,47 \$

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Fournisseurs	Description	Montant
Dépanneur 111 inc.	Diesel & essence	30 415,38 \$
Desjardins Sécurité financière	Régime de retraite	91 014,08 \$
Dubé Concassage inc.	Réserve matériaux granulaires	229 432,61 \$
Hydro-Québec	Électricité	135 790,89 \$
La Financière Manuvie	Assurance collective	61 497,18 \$
MRC d'Abitibi-Ouest	Quote-part	360 733,30 \$
Ministre du Revenu Québec	Déclaration à la source	277 167,46 \$
Ministre des Finances	Service – Sûreté du Québec	115 805,00 \$
Ministre des Finances	Déclaration banc de gravier	25 402,25 \$
Office municipal d'habitation	Contribution annuelle	48 861,00 \$

Paysages 5 saisons	Contrat entretien espaces verts	29 000,01 \$
Radium multimédia	Conception site Web	25 874,37 \$
Receveur général du Canada	Déclaration à la source	98 215,46 \$
Régie int. incendie Roussillon	Quote-part	112 895,64 \$
RM Entreprises	Calcium	29 249,65 \$
Régie int. gestion déchets Roussillon	Quote-part	75 601,00 \$
Servitech Trudel inc.	Contractant opérateur des usines	48 841,65 \$
SNC-Lavalin Stavibel inc.	Honoraires professionnels Centre Joachim-Tremblay	33 902,01 \$
Sous-Poste camionnage en vrac	Travaux rechargement	117 838,57 \$
Sylviculture Lavérendrye inc.	Travaux sylvicoles – Lots intra	49 404,58 \$
Tomate & Pesto service traiteur	Souper des retrouvailles – 100 ^e	43 737,02 \$
Triax Construction	Projet de rénovation Centre Joachim-Tremblay	452 494,43 \$
Univar Canada ltée	Produits chimiques	52 519,98 \$
Wolseley – Groupe Plomberie	Travaux 10 ^e -et-1 ^{er} Rang Ouest	29 655,51 \$
YSYS Corporation	Réfection de rues	85 455,52 \$

Le 24 janvier 2018.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 8 janvier 2018, le conseil de cette municipalité a adopté le budget pour l'année 2018 de la Ville de Macamic, le programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 ainsi que les règlements suivants :

No 17-241 Concernant les taxes foncières selon le régime à taux variés pour l'année 2018;

No 17-242 Concernant le tarif d'enlèvement des ordures ménagères et des matières récupérables ainsi que la quote-part MRC pour le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour l'année 2018;

No 17-243 Concernant le tarif pour l'utilisation de l'eau pour l'année 2018;

No 17-244 Concernant le tarif de déneigement pour l'année 2018;

No 17-245 Concernant le tarif pour l'assainissement des eaux usées pour l'année 2018;

No 17-246 Concernant la taxe d'affaires (valeur locative) pour l'année 2018;

No 17-247 Concernant le tarif pour la location de terrains pour maisons mobiles pour l'année 2018;

No 17-248 Concernant la taxe pour le macadam – chemin Ceinture du Lac pour l'année 2018;

No 17-249 Concernant la taxe pour le macadam – rue Fortin-les-Berges pour l'année 2018;

No 17-250 Concernant le mode de paiement des comptes de taxes pour 2018.

Les documents ci-haut décrits sont déposés au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville de Macamic, 70, rue Principale, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic, ce 10 janvier 2018.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

COMPTE DE TAXES
(RAPPEL)

Suite à une décision du conseil municipal, tous les comptes de taxes de la Ville de Macamic doivent maintenant être payés directement auprès de votre institution financière.

Vous devrez donc vérifier au besoin avec votre institution financière pour la procédure à suivre afin de vous permettre de faire vos paiements en respectant les dates d'échéance indiquées sur votre ou vos comptes de taxes municipales. **Aucun chèque postdaté ou paiement, soit en argent ou par carte de débit (Interac), ne seront acceptés directement à nos bureaux.**

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Source : Le conseil municipal

Paiement des taxes par Internet
(RAPPEL)

Suite aux réformes cadastrales des dernières années, les numéros de matricule ont tous été changés; alors, lorsque vous acquittez vos versements de taxes par Internet, au guichet ou par le biais de tout autre moyen

électronique, nous vous demandons de bien vérifier le numéro de matricule que vous inscrivez, car il y a encore beaucoup de personnes qui n'inscrivent pas le bon numéro, **ce qui peut avoir pour conséquence que le montant d'argent que vous versez pourrait se retrouver dans le compte d'un autre contribuable.**

Le numéro de matricule est celui qui se trouve à droite, au centre de votre compte de taxes et qui est composé de 18 chiffres, comme suit:

Numéro de matricule

9100 00 0000 0 000 0000

L'inscription du numéro de matricule est votre responsabilité, il est donc important d'inscrire le bon numéro. Cette consigne s'applique à tous les contribuables du territoire de Macamic car en cas d'erreur, la Ville se dégage de toute responsabilité.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223

Aidez-nous à mieux vous servir en période hivernale

Afin de nous aider à mieux vous servir en période hivernale, que ce soit pour faciliter le déneigement ou la collecte des bacs et pour assurer une meilleure sécurité sur la voie publique, nous désirons vous rappeler les quelques règles suivantes :

Stationnement

- Ne pas stationner votre véhicule dans les rues la nuit;
- Ne pas stationner votre véhicule la nuit dans les aires de stationnement public où il y a une signalisation d'interdiction de stationner comme sur la rue Principale entre la 7^e Avenue et la 8^e Avenue.

Bacs

- Le couvercle des bacs à ordures et à récupération ainsi que le contour de ces derniers doivent être déneigés;
- Lorsque la collecte est effectuée, les bacs doivent être retournés à leur lieu d'entreposage et non pas laissés en bordure du chemin.

Déneigement des cours

- Ne pas pousser la neige de votre cour sur la chaussée ou sur le trottoir, la

neige de votre cour doit demeurer dans votre cour.

Source : Éric Fournier, directeur général

Règlement concernant les refoulements d'égouts

À tous les propriétaires d'immeubles desservis par les réseaux d'égouts sanitaire, pluvial (**incluant les fossés à ciel ouvert**) ou combiné, nous vous rappelons l'existence du règlement No 04-041 contre les refoulements d'égouts; ce règlement précise, entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de planchers, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français. En tout temps, les

soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction. Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

RAPPEL : Système d'alerte et de notification

La Ville de Macamic peut vous aviser par message vocal automatisé, texto ou courriel en cas de situations d'urgence ou d'événements spéciaux (ex.: avis d'ébullition de l'eau potable).

Inscrivez-vous gratuitement à ce service au www.villemacamic.qc.ca dans la section **Services** sous l'onglet **Services municipaux**.

Si vous n'avez pas accès à Internet pour procéder à votre inscription ou **pour toute modification** à apporter à vos renseignements (adresse, numéro de téléphone, etc.) ou **si vous voulez annuler votre inscription suite à un déménagement** hors du territoire de la Ville de Macamic, vous pouvez nous

contacter à l'hôtel de ville au 819 782-4604, poste 227 (Annick Gaudet).

Source : Annick Gaudet, adjointe administrative

Obtenir un permis municipal (RAPPEL)

Depuis le 5 septembre 2017, il faut **prendre rendez-vous pour obtenir un permis municipal** en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

De plus, pour toute construction neuve d'un bâtiment principal (maison) ou secondaire (garage, remise, etc.) **de 15 mètres carrés et plus** (soit 161 pieds carrés et plus), vous devez nous présenter un **plan d'implantation fait par un arpenteur-géomètre**, lors de votre demande de permis.

Les bâtiments érigés en zone agricole ne sont pas assujettis à cette obligation à la condition qu'il s'agisse d'un bâtiment agricole et que le demandeur soit titulaire d'une carte de producteur agricole et inscrit en tant que tel au rôle d'évaluation.

Source : Annick Gaudet, inspectrice municipale adjointe

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Le temps de le dire t. 1-2
Michel Langlois
- Une simple histoire d'amour t. 3
Louise Tremblay-d'Essiembre
(Don Club Lions)
- Chez Gigi t. 2
Rosette Laberge
- Le Pharmacien t. 3
Olivier Bernard
(Don Club Lions)
- Double piège
Harlan Coben
- Le temps des seigneurs
Dan Bigras
- Il y aura des morts
Patrick Sénécal
- La reine du bal
Mary Higgins-Clark
(Don Club Lions)
- Ménage à quatre
Marc Fisher
- Guide de survie pour maman
moderne
Marie-Ève Piché
- Amélia, un coeur en exil
Marie-Bernadette Dupuy
- Il était une voix
Marie Gray
- Tenebra Roma
Donato Carrisi
- Lumière noire
Lisa Gardner
- Éva Braun t. 1-2
Jean-Pierre Charland
- La caresse des flocons
Nora Roberts
- L'année sans été t.3
Julie Lemieux
- Abigaël t. 3
Marie-Bernadette Dupuy



**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**

819 782-4604, poste 274



Visitez-nous sur Facebook

Pour pouvez joindre Linda Morin, agente culturelle, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic au 819 782-4604, poste 275. Horaire de travail variable. Appelez avant de passer à la bibliothèque.

Horaire d'ouverture

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 23 de cette édition de l'Info-Mak.

Facebook

Votre bibliothèque possède sa propre page Facebook sous le nom Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Cliquez « J'aime » et consultez régulièrement notre page afin d'être à l'affût de nos événements et des nouveautés.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, consultez la page Facebook à savoir si la bibliothèque est ouverte ou fermée afin de ne pas vous déplacer inutilement; ce message de fermeture sera également affiché sur le panneau électronique de la Ville.

Formation : La sécurité des aînés à domicile

Votre bibliothèque vous invite à vous inscrire à un atelier de formation **gratuit** sur la **Sécurité des aînés à domicile** offert par Ambulance Saint-Jean. Cette formation aura lieu le mardi **27 mars 2018, de 9 heures à 12 heures**. Nous souhaitons rejoindre 60 participants; indépendamment du nombre d'inscriptions, deux groupes seront formés; un se tiendra à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic et l'autre au Salon des Anciens du Centre Joachim-Tremblay.

Cet atelier s'adresse aux aînés, à leurs proches, jeunes et moins jeunes, ainsi qu'aux intervenants de première ligne œuvrant auprès des aînés qui désirent intervenir pour sécuriser leur milieu de vie.

La formation comporte les éléments suivants :

- Les ressources à la disponibilité des aînés et de leurs proches aidants
- La prévention de chutes
- La prévention des accidents, pouvoir donner les soins d'urgence de base à domicile
- La préparation pour les situations d'urgence

Pour inscription (obligatoire) et information, vous devez contacter Linda Morin, agente culturelle, au 819 782-4604, poste 275.

Bienvenue à tous!

Angèle Venne, présidente du Cercle de Fermières de Macamic
Linda Morin, agente culturelle

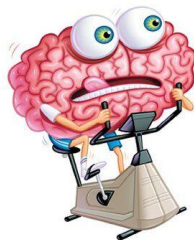
Les vendredis BibliOnJoue

Bonne nouvelle! Les vendredis BibliOnJoue sont de retour, et ce, **TOUS** les vendredis dès 18 heures 30, depuis le 19 janvier 2018.

Qu'est-ce que BibliOnJoue?

BibliOnJoue vous permet de vous détendre en jouant à divers jeux de société ou de cartes. Cette activité est gratuite et offerte à tous. Vous n'avez qu'à vous présenter (aucune inscription n'est requise) et divers jeux seront à votre disposition pour passer une belle soirée. Fernande Bélanger et Diane Rufiange font l'animation de ces soirées. Bref, venez vous amuser et vivre des moments de plaisir avec nous! Pssit... invitez vos amis.

Gym cerveau



Une nouvelle session de Gym cerveau a débuté le 25 janvier dernier, pour une session de 11 rencontres, les jeudis de 9 heures à 11 heures (groupe 1) et de 13 heures à 15 heures (groupe 2). Les groupes ne sont pas fermés; si vous désirez participer, contactez la bibliothèque aux heures d'ouverture pour vous informer de la possibilité de vous joindre à l'un des groupes. Pour information, contactez ou visitez votre bibliothèque pendant les

heures d'ouverture. Les animatrices sont Fernande Bélanger et Diane Rufiange.

Dates : 25 janvier - 1^{er}, 8, 15, 22 février - 1^{er}, 15, 22, 29 mars (pas d'atelier le 8 mars) - 5, 12 avril.

Thématiques mensuelles



Pour souligner le mois de l'amour (St-Valentin), **février** est réservé aux coups de cœur littéraires. Dans un esprit de partage et de plaisir, les abonnés et les bénévoles sont invités, s'ils le désirent, à y joindre leur coup de cœur en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra. Tirage de livres en prix de participation.

Mars soutiendra l'initiative du Défi 5-30 en abordant le thème d'un mode de vie sain, de la saine alimentation et de l'activité physique.

Des raquettes à votre bibliothèque

Vivez les plaisirs de l'hiver! Allez jouer dehors, pratiquer un sport ou simplement marcher en admirant le scintillement du soleil sur la neige.

Votre bibliothèque peut même vous aider à apprécier l'hiver en vous offrant la possibilité d'emprunter des raquettes; huit paires de raquettes sont disponibles, dont quatre pour les adultes et quatre pour les enfants. Seul, entre amis ou en famille, la raquette est une activité parfaite pour apprécier les beautés de l'hiver tout en restant actifs.



Demandez-les au comptoir de prêt. Vous pourrez les emprunter pour une semaine.

Bibliothèque municipale de Colombourg

819 333-5783

Nouveautés (Colombourg)

- Origine
Dan Brown
- Le monstre la suite
Ingrid Falaise
- Péril au fonds des mers
- Astérix et la transitalique
- Léopard potelé t.10
- Les sept sœurs t. 3

Horaire d'ouverture

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 23 de cette édition de l'Info-Mak.

Gym cerveau

Une nouvelle session de Gym cerveau a débuté le 24 janvier dernier, et ce, pour 10 rencontres, les mercredis de 9 heures

à 11 heures, à la salle communautaire de Colombourg. Dates : 24, 31 janvier - 7, 14, 21, 28 février - 14, 21, 28 mars (pas d'atelier le 7 mars) - 4 avril.

En collaboration avec la bibliothèque, le programme Gym cerveau est un programme d'ateliers stimulants qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Andrée Larose et Linda Morin.

Pour information, vous pouvez contacter Linda Morin, agente culturelle, au 819 782-4604, poste 275.



La page communautaire

Mini-tournoi de baseball poche familial

Il y aura un mini-tournoi de baseball poche familial suivi d'un souper spaghetti à la salle communautaire de Colombourg, le samedi 10 février 2018; le tournoi débute dès 13 heures.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec madame Noëlla Royer au 819 333-4466.

Source : Noëlla Royer

Messe des Chevaliers de Colomb

Messe des Chevaliers de Colomb conseil 3293 Macamic le 11 mars, à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Macamic, à 11 heures.

Bienvenue à tous!



Source : Florian Bélanger, Grand Chevalier conseil 3293 Macamic

Tournoi de pêche Lions de Macamic

Il y aura un tournoi de pêche blanche, organisé par le Club Lions de Macamic, le 24 février prochain, sur le lac Macamic, de 13 heures à 16 heures. L'inscription est de 100 \$ par trou. Des prix totalisant 7 000 \$ seront remis aux participants.

Pendant l'activité, le Comité loisirs et culture sera présent sur le site pour, entre autres, la vente de café, de chocolat chaud et de gnotines.

**Pour information ou inscription :
Daniel Labbé 819 782-9243**

Souper spaghetti

Pour clôturer le tournoi de pêche du Club Lions de Macamic, le Cercle de Fermières de Macamic et les Chevaliers de Colomb conseil 3293 vous invitent à un souper spaghetti qui aura lieu au Centre Joachim-Tremblay (aréna) le samedi 24 février 2018, de 17 heures 30 à 19 heures; par la suite, il y aura remise

des prix du tournoi de pêche ainsi que des prix de présence.

Pour vous procurer des billets à 10 \$ par personne, vous pouvez contacter soit un membre du Club Lions ou un membre des Chevaliers de Colomb, dont Claude Bélanger 819 782-4466 ou Florian Bélanger 819 782-2290.

Source : Florian Bélanger, Grand Chevalier conseil 3293 Macamic

Comité loisirs et culture

C'est avec plaisir que nous désirons vous informer qu'un Comité loisirs et culture a été formé en novembre dernier, réalisant ainsi l'une des actions identifiées dans la politique familiale et la MADA (Municipalité amie des aînés).

Le mandat du comité consiste principalement à développer des activités récréatives et culturelles ainsi que des événements ponctuels et/ou récurrents pour tous les groupes d'âge de la population.

Chapeauté par la Ville de Macamic, le comité est composé des membres suivants :

- ✓ Alexandra Parent
- ✓ Annick Gaudet
- ✓ Benoît Mandeville
- ✓ Cindy Boucher
- ✓ Fernande Bélanger
- ✓ François Alain
- ✓ Kaven Labbé
- ✓ Madeleine Boucher
- ✓ Manon Morin
- ✓ Marco Desforges
- ✓ Solange Demers
- ✓ Myriam Audet, coordonnatrice en loisirs
- ✓ Linda Morin, agente culturelle
- ✓ Patrick Morin, conseiller responsable

Si vous avez des idées d'activités à nous proposer, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du comité, il nous fera plaisir d'étudier vos suggestions lors d'une prochaine réunion.

Source : Comité loisirs et culture

Spectacle de patinage annuel

Le Club de patinage artistique « Les Fantaisistes » de Macamic désire inviter la population à son 48^e spectacle annuel intitulé « En route vers les États ». L'événement sera présenté à

13 heures et à 19 heures, le samedi 7 avril 2018, au Centre Joachim-Tremblay. Les billets sont en vente auprès des patineurs au coût de 10 \$ pour les adultes et de 7 \$ pour les enfants âgés de 4 à 11 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 3 ans et moins. Les billets seront également en vente à l'entrée le jour du spectacle au coût de 12 \$ pour les adultes et de 9 \$ pour les enfants. C'est un événement à ne pas manquer! Bienvenue à tous!

Cercle de Fermières de Macamic

La réunion des Fermières de Macamic du mercredi 14 février 2018 se tiendra **exceptionnellement** à 13 heures 30.

La réunion du mercredi le 14 mars 2018 se tiendra à 19 heures.

La réunion du mercredi 11 avril 2018 se tiendra **exceptionnellement** à 13 heures 30.

Toutes les réunions ont lieu au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay. N'oubliez pas le coin libre et votre épinglette.

Bienvenue à toutes!

Comptoir familial

Le comptoir familial de Macamic est situé dans un local au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay; apportez-y les articles dont vous n'avez plus besoin (vêtements, petits articles ménagers et autres). Une boîte de dépôt est disponible à l'extérieur afin de faciliter les dons, en dehors des heures d'ouverture.

N'hésitez pas à venir nous visiter, nous avons de quoi vous habiller de la tête aux pieds, et ce, pour hommes, femmes et enfants.

Les heures d'ouverture sont :

Mardi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Mercredi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Jeudi : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

Questions ou information :
819 782-2601
819 782-4239
819 782-2222

Source : Le Club Lions de Macamic

Rubrique informative

BRIGADE DES POMPIERS
VOLONTAIRES
73, PRINCIPALE, MACAMIC

RAPPORT ANNUEL 2017

Au cours de l'année 2017, les pompiers ont été appelés à 33 reprises, comme en 2016, faisant ainsi que le maximum de jours sans intervention n'a été que de 38 jours.

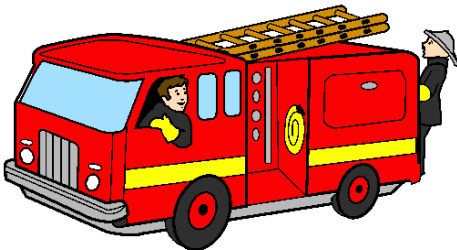
Comme le démontre le tableau suivant, ces interventions sont classifiées et réparties comme suit.

Les pertes matérielles et les dommages engendrés par ces incendies, sur notre territoire, se chiffrent autour de 10 000 \$, comparativement à environ 150 000 \$ l'an dernier.

Au cours de l'année 2017, la brigade a accueilli deux nouveaux membres, soit messieurs Rosaire Sylvain et Guillaume Leblanc et, contrairement aux autres années, aucun membre n'a quitté, portant ainsi le nombre de pompiers à 23. Une reconnaissance d'années de service a été faite à messieurs Vincent Chrétien et Joey Boisclair, soulignant

	MACAMIC	AUTHIER	AUTHIER-NORD	CHAZEL	ENTRAIDE et/ou EXTÉRIEUR	TOTAL
CHEMINÉES	1		1	1		3
VÉHICULES	1					1
BÂTIMENTS	1					1
HERBE & FORÊT	1					1
FAUSSES ALERTES	13	1	1	1	1	17
FUITES DE GAZ						0
DÉSINCARCÉRATION	1				2	3
AUTRES	5	1			1	7
TOTAL	23	2	2	2	4	33

plus de cinq années de service. En ce début de l'année 2018, deux autres membres ont respectivement atteint 20 ans de service, soit messieurs Mario Picard et Frédéric Hince, ce qui porte à huit le nombre de pompiers ayant plus de 20 ans de service.



En ce qui a trait à la formation, deux pompiers ont complété avec succès leur formation de *POMPIER-I-*, soit messieurs Benoît Mandeville et Steven Julien; cette formation représente plus de 400 heures étalées sur quelques années.

Dans le cadre du 100^e de Macamic, une journée porte ouverte de la caserne a attiré plus de 300 personnes avant de faire place à une soirée de retrouvailles qui a réuni environ 70 pompiers (anciens et actuels) accompagnés de leurs conjointes, permettant à tous d'évoquer les bons moments passés ensemble.

Bonne prévention pour 2018.

Roger Alain, sec.-trés.

MÉRITE FORESTIER 2018

Prix distinction de l'Agence régionale de mise en valeur des Forêts privées de l'Abitibi

L'Agence régionale de mise en valeur des Forêts privées de l'Abitibi organise le concours « Mérite forestier » pour récompenser les producteurs forestiers qui se sont les plus démarqués en région.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles à ce concours les producteurs qui satisfont aux conditions suivantes :

- Être producteur forestier sur le territoire de l'Abitibi
- Avoir un plan d'aménagement valide
- Avoir au moins fait une intervention sylvicole sur son lot au cours des trois dernières années et être producteur actif depuis un minimum de 10 ans
- Respecter de saines pratiques d'intervention forestière

PRIX

Un prix de 500 \$ sera remis lors de l'assemblée générale annuelle de l'Agence.

THÈME 2018 : Propriétaire forestier exceptionnel

Parmi les critères d'évaluation, nous avons :

- La participation du propriétaire dans les travaux sylvicoles
- Efforts d'amélioration de son boisé
- Intérêt du producteur à l'aménagement forestier
- La réalisation de travaux sans l'obtention d'aide financière
- La participation du propriétaire pour des travaux expérimentaux
- Relève ou persévérance
- Protection de l'environnement (saines pratiques forestières)
- Multi-usages, activités, ressources
- Producteurs qui vivent de leur forêt
- Autres.

Il n'est pas nécessaire de remplir tous les critères de sélection énumérés pour soumettre la candidature d'un producteur forestier.

DOCUMENTS À FOURNIR

Un formulaire de mise en candidature devra être déposé aux bureaux de l'Agence avant la date de fin des candidatures, soit le **1^{er} avril 2018**. Pour en savoir plus au sujet de l'Agence *régionale de mise en valeur des Forêts privées de l'Abitibi*, veuillez vous rendre à l'adresse courriel suivante : www.arfpa.ca ou venez rencontrer monsieur Benoît Mandeville, ingénieur forestier et secrétaire général de l'Agence au Centre Joachim-Tremblay ou téléphonez au 819 782-4604, poste 233.



**Agence régionale
de mise en valeur des
Forêts privées de l'Abitibi**

Le calendrier des activités

<u>Février</u>	10	Mini-tournoi de baseball poche familial, à 13 heures, suivi d'un souper spaghetti à la salle communautaire de Colombourg
	13	Réunion du Cercle de Fermières de Colombourg à 13 heures
	24	Tournoi de pêche Lions de Macamic de 13 heures à 16 heures sur le lac Macamic Souper spaghetti et remise des prix du tournoi de pêche de 17 heures 30 à 19 heures, au Centre Joachim-Tremblay
	25	Jeux JAO en patinage artistique au Centre Joachim-Tremblay
<u>Mars</u>	3	Disco patin au Centre Joachim-Tremblay de 18 heures 30 à 19 heures 30
	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	5	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	13	Réunion du Cercle de Fermières de Colombourg à 13 heures
	17-18	Tournoi de soccer bulle au Centre Joachim-Tremblay
<u>Avril</u>	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	3	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	7	Spectacle annuel du CPA Macamic au Centre Joachim-Tremblay
	10	Réunion du Cercle de Fermières de Colombourg à 13 heures

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures

19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Mercredi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30

Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 avril 2018, **la date limite pour apporter vos textes est le 16 mars 2018**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	<u>Poste</u>
Madame Lina Lafrenière	Mairesse	270
Monsieur Éric Fourmier	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Guillaume Ratelle	Directeur des travaux publics	224
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonnatrice en loisirs	Madame Myriam Audet	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Monsieur Jean Morin	234
Madame Lucette Bastien	Resp. du bingo hebdomadaire à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont, concessionnaire privé	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Monsieur Benoît Mandeville	Ing. forestier - Agence forêts privées (ARFPA)	233

BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Linda Morin	Agente culturelle	275
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique :	macamic@mrcao.qc.ca
Site Internet :	www.villemacamic.qc.ca